

Mainvilliers le mag'

Juin 2025 / n°19



Enfance - Famille

p.10-13

Le parcours jeunesse de 12 à 25 ans

ville-mainvilliers.fr

Sommaire



4 | LA VILLE ET LA VIE EN IMAGES

Temps forts

5 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mobilité douce à l'honneur
Indemnisation catastrophes naturelles

6 | PORTRAIT

Ygoa GALLIEN

7 | SANTÉ

Nouveau cabinet médical
Soirée santé
Don du sang

8-9 | ACTION ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

" Grand Frais" arrive fin 2026
Action et Crédit Agricole
L'Atelier Cyril Avert
Chez Diara Market

10-13 | DOSSIER

Le parcours jeunesse de 12 à 25 ans

14-16 | CULTURE

Rendez-vous culturels
Stage "Cinéma d'animation"
Remise du Prix Souris

17 | URBANISME

Boisville 2 sort de terre

17 | POLITIQUE DE LA VILLE

Bus de l'entrepreneuriat

18-19 | JEUNESSE / ÉDUCATION

Anim'vacances, c'est parti !
Classe découverte
Chèques sport culture
Forum des associations



20-21 | SENIORS ET AÎNÉS

L'actualité du foyer restaurant
Repas des seniors et des aînés
Inscriptions registre canicule

22 | ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ensemble, jardinons !
Inscriptions au CSE
Fest'IAE pour l'emploi

23 | ILS FONT LA VILLE

Jean-Paul RAFAT

24-25 | VIE ASSOCIATIVE

26 | À TOUTES FINS UTILES

27 | PAROLES D'ÉLUS

Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !
Ensemble Passons à l'Action

Mainvilliers le mag'

Juin 2025 / n°19

Directrice de la Publication :

Michèle BONTHOUX

Rédaction et réalisation :

Service communication
Ville de Mainvilliers
Hôtel de ville - Place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex
02 37 18 56 80
mairie@ville-mainvilliers.fr

Impression :

Imprimerie Luçon Imprim' Offset
9, rue des Blés d'Or - 85400 Luçon
02 51 27 95 83

Crédits photos :

service communication, Freepik, Pexel,
Reconstruire ensemble, AEVArchitecture,
Atelier Franciosa Architectes Associés





p.8



p.10



p.15



p.18



La saison estivale est lancée !

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois,

À l'aube de l'été et alors que s'achève bientôt ce mandat, notre ville peut être fière des projets engagés et des réalisations concrètes menées à bien au service de toutes et tous.

La fête de la Saint-Hilaire, événement phare de cette fin de mandat, incarne parfaitement cette volonté de rassembler et de faire vivre notre ville. Ouverte à tous les habitants, quel que soit leur âge ou leur horizon, elle promet des moments de partage, de découverte et de célébration de la richesse culturelle de notre territoire. Ce rendez-vous festif, attendu avec impatience, symbolise l'âme d'une commune dynamique, inclusive et créative.

Autre réussite majeure : l'ouverture imminente, courant juin, d'un nouveau cabinet médical. Cette avancée décisive face au désert médical témoigne d'une détermination sans faille. C'est une victoire collective, fruit d'un long travail et d'une mobilisation constante que je mène avec mon équipe. Elle s'inscrit dans la continuité de notre engagement après l'ouverture du cabinet de Boisville en 2022 et de l'arrivée récente d'un médecin généraliste aux Vauroux. Toutes ces concrétisations permettent d'améliorer durablement l'accès aux soins pour tous.

Dans le même esprit de proximité, le dispositif Anim'vacances est reconduit cette année encore. Ces animations gratuites pour les enfants, toujours très appréciées, offrent aux familles des activités variées, de qualité, accessibles à tous. Elles participent pleinement à la vitalité de notre commune, en particulier pendant les vacances d'été.

Enfin, parce que la jeunesse est notre avenir, nous poursuivons notre engagement en faveur des jeunes de 12 à 25 ans. Ce dossier s'inscrit dans la continuité du précédent, consacré aux enfants de 0 à 11 ans. Il vise à faire connaître les nombreux dispositifs et partenariats existants pour les accompagner dans leurs parcours, leurs loisirs, leur formation ou leur insertion. Notre volonté est claire : permettre à chaque jeune de trouver sa place et de s'épanouir dans notre ville.

Ces avancées concrètes illustrent l'ambition qui nous anime depuis le début : construire une ville plus juste avec une réelle mixité sociale, plus solidaire et plus attractive. Grâce à l'action collective, au dialogue et à la confiance que vous nous accordez, nous poursuivrons dans cette voie, avec sérieux, enthousiasme et détermination.

À toutes et tous je vous souhaite un bel été !

Michèle BONTHOUX,
Maire de Mainvilliers
& Conseillère Régionale

Bien sincèrement,




Mainvilliers

Imprimé sur papier issu de forêts
gérées durablement

 **IMPRIM'VERT®**
Démarche de
diminution de l'impact
environnemental

Ne pas jeter sur la voie publique

Temps forts



2 SPECTACLE FILLE OU GARÇON ?

Le 2 avril, Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, a assisté au spectacle *Fille ou garçon ?* Proposé aux enfants à partir de 6 ans, ce spectacle rythmique aborde les thèmes d'identité, d'altérité, de tolérance et d'amour.



4 RENCONTRE DE QUARTIER

Le 15 mai, Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, et son équipe sont allés à la rencontre des habitants du quartier de Boisville pour échanger sur de nombreux sujets. Merci à Chartres métropole d'avoir répondu présent pour cette rencontre d'élus et d'habitants.



1 CROSS DES ÉCOLES

Le 1^{er} avril, les enfants des écoles de la ville ont participé au traditionnel cross des écoles sur le complexe sportif Coubertin et dans le parc des Vauroux.



3 INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX ET DU SKATE-PARK

Le 7 mai, Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale et Jean-Pierre GORGES, Maire de Chartres, ont inauguré l'aire de jeux et le skate-park des Vauroux.



5 INAUGURATION DU BUDGET PARTICIPATIF ET DES PROJETS DE L'AGENDA 21

Le 17 mai, Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale et Jean-Paul RAFAT, Adjoint, ont inauguré les 4 projets du budget participatif de 2023 et les 3 actions du développement durable mis en place dans la ville.

La mobilité douce à l'honneur

"Faites" de la mobilité, rendez-vous le 13 juin !

La Ville de Mainvilliers vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition de la "Faites" de la mobilité, le vendredi 13 juin, de 17h à 20h sur la place du Marché. Ce temps fort précédera la boucle de la Saint-Hilaire.

Inscrite dans une démarche durable engagée par la Ville, cette manifestation, organisée dans le cadre de la Fête de la Saint-Hilaire, met en lumière les mobilités douces et actives à travers un moment convivial, familial et pédagogique. L'objectif : **promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture** et sensibiliser petits et grands à la sécurité sur la voie publique, tout en s'amusant.

Parmi les temps forts, en plus d'un quizz géant sur la sécurité routière et la bicyclette, **une balade à vélo** sera proposée à tous, et aussi aux élèves des écoles élémentaires de la commune accompagnés de leurs parents, en partenariat avec Chartravélo. Le **départ est prévu à 18h** à l'école Émile Zola, avec un parcours reliant les écoles Jean Zay et Pierre de Coubertin, pour une arrivée festive place du Marché. **Inscriptions sur place auprès de Jérémy PETIT et Jean-Paul RAFAT.**



Sous la halle du Marché, **un village d'animations gratuit** et ouvert à toutes et tous vous attend avec notamment :

- un stand d'information de la Ville
 - un circuit de roller animé par le service des sports
 - des ateliers de réparation et de marquage de vélos avec Chartravélo, profitez de l'occasion pour venir faire vérifier votre bicyclette !
 - des parcours cyclistes ludiques et le fameux vélo smoothie pour mixer tout en pédalant, encadrés par l'USEP
 - un espace sensibilisation au code de la route avec la Prévention MAIF
 - une exposition de vélos anciens proposée par l'association Philatélique Lucé-Mainvilliers.
 - une exposition interactive du réseau "vélos écolos", où l'énergie des pédales fait avancer un train miniature, proposée par l'Association de Modélisme de Mainvilliers
- Et bien d'autres surprises à découvrir sur place !

Venez en vélo, en trottinette ou à pied ! Une belle occasion de (re)découvrir la mobilité autrement... dans la bonne humeur.

Informations & renseignements

mairie@ville-mainvilliers.fr
ou au 02 37 18 56 80

Indemnisation catastrophes naturelles

Les situations de catastrophes naturelles, comme les inondations, la sécheresse et la réhydratation des sols, les mouvements de terrain, peuvent causer de nombreux dégâts matériels.

Pour bénéficier du dispositif d'indemnisation, il est nécessaire :

- d'avoir souscrit une assurance de dommages aux biens (généralement multirisques)
- que la commune ait obtenu la reconnaissance en état de catastrophe naturelle.

Ce dispositif couvre les dommages directs causés aux bâtiments, au matériel et au mobilier, mais aussi aux véhicules ; les frais de démolition et de déblais des biens sinistrés ; les dommages liés à l'humidité ou à la condensation consécutive à la stagnation de l'eau dans les locaux ; les frais de nettoyage des locaux sinistrés, et toute mesure de sauvetage ; les frais d'études géotechniques nécessaires à la remise en état des biens ; les pertes d'exploitation consécutives aux dommages directs.

Ainsi, à chaque fois que vous estimez avoir subi des dommages pouvant relever du régime d'indemnisation des catastrophes

naturelles, **il est important de se déclarer auprès de la mairie** par courrier à l'attention de :

*Madame Le Maire – Hôtel de Ville,
Place du Marché- CS 31101 – 28305
Mainvilliers Cedex*
ou à mairie@ville-mainvilliers.fr

La mairie dresse une liste des administrés sinistrés et fait le relai avec les services de l'État qui instruisent les dossiers (cela peut prendre quelques mois en fonction du nombre de dossiers).

Chaque administré s'étant déclaré en mairie reçoit personnellement l'information de la reconnaissance, ou non, de l'état de catastrophe naturelle.

Ygoa Gallien

Responsable de l'épicerie solidaire

Mainvilliers le Mag' : Pouvez-vous présenter votre activité et les missions principales ?

Ygoa GALLIEN : "Je gère l'épicerie solidaire, entourée d'une équipe composée de Stéphane sur la logistique mais aussi de Perrine et Laurence en renfort sur la vente. Des bénévoles viennent nous aider pour le tri des fruits et légumes, l'organisation et la vente de vêtements, l'animation du "temps café", l'approvisionnement et la garde d'enfants pendant les actions collectives.

Ma mission principale est de traiter les demandes d'intégration à l'épicerie solidaire des Mainvillois dans le besoin. Tous ces dossiers sont envoyés en amont par des travailleurs sociaux, comme le Centre communal d'action sociale, le Conseil départemental, le Centre intercommunal d'action sociale, les bailleurs sociaux, etc. Je prépare chaque dossier avec un résumé financier de la situation du foyer et un motif d'intégration (paiement d'une dette ou d'une facture, attente d'ouverture de droits CAF, CPAM, France Travail...). Je propose une durée d'admission en sachant qu'elle ne peut pas excéder 6 mois consécutifs.

MA PRIORITÉ EST DE DONNER UNE PLACE À CHACUN

Je présente ensuite les dossiers de manière anonyme en commission une fois par mois. Les élus présents se réunissent pour décider quels sont les dossiers à accepter ou non, en fonction du nombre de places disponibles et de la situation exposée. Les foyers retenus peuvent ensuite venir faire leurs courses chaque semaine à l'épicerie solidaire sur rendez-vous. Les bénéficiaires ont la possibilité d'acheter des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien ménager à moindre coût. J'assure un suivi régulier de chaque situation en vérifiant si la problématique initiale évolue. À noter que des demandes de dépannage alimentaire nous sont également envoyées par les travailleurs sociaux afin de fournir en urgence un colis de denrées alimentaires de première nécessité.

Par ailleurs, je repère quels sont les besoins des bénéficiaires de l'épicerie solidaire afin de mettre en place des actions collectives ou individuelles. Elles sont complémentaires car, généralement, les soucis financiers s'accompagnent d'autres problématiques, qu'elles soient sociales, médicales, mentales, familiales ou professionnelles. Ainsi, plusieurs fois par mois, 3 professionnelles extérieures interviennent. Une diététicienne fait la promotion des bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée et anime un atelier cuisine avec de bons produits et des recettes simples. Une psychologue échange avec les bénéficiaires dans un groupe de parole pour que chacun évoque sa situation,



des traumatismes ou d'autres difficultés. Elle peut aussi les recevoir en entretien individuel si besoin (les créneaux de rendez-vous se remplissent rapidement). Enfin, une sophrologue propose des séances en petit groupe. C'est un moment privilégié pour les participants."

Mainvilliers le Mag' : Quels sont les points forts de votre métier et vos motivations ?

Ygoa GALLIEN : "Si je devais définir mon métier de travailleur social par des mots, ce serait : écoute, partage, solidarité et entraide. Je suis éducatrice spécialisée de formation, donc ma priorité est de donner une place à chacun, peu importe qui il est et d'où il vient. Je réfléchis à constamment améliorer les choses, avec toujours dans l'idée que la personne accompagnée doit être au centre de tout ce qu'on met en place. Ce qui me passionne, ce sont les relations humaines et la richesse qu'elles apportent."

Mainvilliers le Mag' : Selon vous, quelle est l'utilité de votre métier pour les administrés de Mainvilliers ? Que leur apportez-vous ?

Ygoa GALLIEN : "Avoir des difficultés financières peut arriver à n'importe qui. Mon travail permet de résoudre, autant que faire se peut, les situations compliquées que vivent certains habitants. Le lien social que l'épicerie solidaire apporte par le biais des différentes actions, en plus de l'accès à des produits moins chers, facilite le retour à une vie plus sereine grâce à une situation plus stable."

Nouveau cabinet médical

Arrivée d'un médecin généraliste

Face au désert médical, Michèle BONTHOUX et son équipe se mobilisent pour répondre aux besoins des Mainvillois. Après l'inauguration du cabinet médical au quartier de Boisville en 2022 avec 2 médecins généralistes, l'ouverture du second cabinet médical situé au-dessus de la Poste au 135 avenue de la Résistance, est imminente.

Ce médecin généraliste aura toute sa patientèle à créer sur notre territoire. La Ville va inaugurer le cabinet médical avant les vacances d'été.

Dès que la mairie aura connaissance d'une date précise, l'information sera diffusée sur notre site internet et nos réseaux sociaux.



Soirée santé

Rendez-vous le 29 août !

La Ville organise une soirée santé vendredi 29 août à 18h30 à la salle des fêtes, en partenariat avec l'Hôpital privé d'Eure-et-Loir, l'Institut de diabétologie et nutrition du Centre et l'Hospitalisation à domicile (HAD) et en présence de l'Agence régionale de santé (ARS) et des institutionnels.

Michèle BONTHOUX et son équipe ont conscience des difficultés auxquelles font face les Mainvillois pour accéder à une offre de soins efficiente. Ainsi, cet événement a pour but de **rassembler les professionnels de santé de la commune** qui présenteront leurs différentes activités. Des présentations succinctes et dynamiques rythmeront la soirée.



Don du sang

Rendez-vous le 9 juillet !

Avant l'été, c'est le moment idéal pour programmer votre prochain don de sang dans votre agenda ! Une collecte aura lieu **mercredi 9 juillet de 15h à 19h** à la salle des fêtes.

Donner son sang, c'est très simple ! Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang !

Vous devez être âgé entre 18 et 70 ans et peser au moins 50 kg. Hydratez-vous et ne soyez pas à jeun avant le don. Présentez une pièce d'identité avec photo lors de votre rendez-vous.



"Grand Frais" arrive fin 2026

Le 3^{ème} magasin d'Eure-et-Loir va ouvrir à Mainvilliers

Les Mainvillois devront patienter encore un peu avant d'arpenter les rayons du magasin Grand Frais. Après plusieurs mois de pourparlers, l'enseigne a engagé les démarches nécessaires pour construire son 3^{ème} magasin d'Eure-et-Loir sur la commune, rue Jean Perrin, derrière Décathlon. Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, accompagnée de Jacques GUILLEMET, Adjoint en charge de l'économie de proximité, ont reçu Julien DAVID, responsable du développement Grand Frais, qui leur a confirmé un **démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2026** pour une

prévision d'**ouverture de magasin fin 2026, début 2027**. "Nous nous félicitons que ce projet aboutisse", précise Michèle BONTHOUX, "il s'agit d'une demande forte des habitants à laquelle nous devons répondre."

L'enseigne proposera également une partie boulangère avec *Marie Blachère* qui sera intégrée aux 1 000 m² de surface de vente. "Au total, nous allons créer 45 emplois dans différents secteurs", détaille Julien DAVID.



Burger King

L'enseigne Burger King va ouvrir un restaurant au 34 rue Jean Rostand, dans la zone d'activité du Vallier. Avec une surface de restauration de 450 m², les travaux sont actuellement en cours pour une ouverture prévue fin octobre / début novembre 2025. Des postes seront à pourvoir.

Action et Crédit Agricole

Les 2 enseignes vont s'implanter sur le site Gambetta

Après avoir acheté à la Ville le terrain du site Gambetta, Intermarché Mainvilliers va construire un nouveau bâtiment commercial. La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a rendu un avis favorable au projet. Ce sont **2 enseignes bien connues qui s'installeront : un magasin Action de 800 m² et une agence du Crédit agricole de 150 m²**. Un autre local de 150 m², situé au-dessus de la banque, pourra recevoir un service. L'objectif de ce projet est de développer l'attractivité commerciale du site. Un parking supplémentaire sera aménagé en plus de celui du supermarché. L'entrée des automobilistes se fera avenue Gambetta via le parking Intermarché, mais aussi rue Henri Matisse.

Les travaux de démolition du bâtiment actuel commenceront en juillet. La construction du bâtiment commercial pourra démarrer en octobre pour une ouverture espérée des commerces au 2^{ème} semestre 2026.

Une réunion avec les riverains a eu lieu mi-mai pour présenter le projet. 2 autres réunions seront programmées à la livraison du bâtiment et puis quelques mois après l'ouverture.



L'Atelier Cyril Avert

De la production à la vente



Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, et Hervé JONATHAN, Préfet d'Eure-et-Loir, ont effectué une visite découverte de l'atelier Cyril Avert, situé ZA du Vallier, le 8 avril en présence de Jacques GUILLEMET, Adjoint au Maire chargé de l'économie de proximité et au Pôle Santé, et Nicolas DROUART, Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

Ouvert en 2023, l'atelier fabrique les pâtisseries, les snackings et les produits additionnels (chocolats, glaces...) qui seront vendus dans les 9 points de vente Cyril Avert sur l'agglomération chartraine.

Tous les produits sont réalisés à partir de matières premières de qualité, privilégiant les circuits courts.

25 salariés travaillent dans cet espace de production d'environ 1 000 m².

Proxi

L'ouverture de l'enseigne Proxi, rue de la République, s'est effectuée sans l'aval de la mairie début février. Ce commerce n'a pas obtenu l'autorisation de travaux auprès de la Ville pour se mettre en conformité ERP (Établissement Recevant du Public).

En effet, il est nécessaire d'obtenir un avis favorable du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et de la Direction départementale des territoires (DDT) afin que la commune puisse délivrer l'autorisation d'ouverture d'un commerce. Par conséquent, la mairie a lancé la procédure pour la fermeture du magasin.



Chez Diara Market



Le centre commercial des Acacias s'étoffe avec l'ouverture en mars dernier de l'enseigne *Chez Diara Market*. Ouvert 7 jours sur 7 de 10h à 13h et de 14h à 19h, ce nouveau commerce propose de nombreux **produits de destockage avec des arrivages permanents** : produits exotiques, fruits et légumes, épicerie, viandes, poissons, surgelés...

Contact

28 avenue des Acacias

07 61 59 92 01

Enfance - Famille



Le parcours jeunesse de 12 à 25 ans

Dans le numéro précédent, le parcours d'un enfant de 0 à 11 ans à travers les structures de la Ville vous était présenté. Découvrez à présent les différents dispositifs et partenariats pour les jeunes de 12 à 25 ans !

Insertion et formation

Le Centre Socio-Éducatif (CSE)

Le centre socio-éducatif (CSE) Jules Verne est géré par la fédération Léo Lagrange Nord Île-de-France. Il mène des actions qui ont pour objectif **le vivre ensemble** dans la compréhension, l'acceptation et le respect des valeurs de citoyenneté, laïcité, mixité et d'intégration.

Le secteur jeunesse du CSE propose différents temps aux pré-ados, adolescents et jeunes majeurs pour favoriser leur épanouissement et les accompagner dans leur processus d'autonomie et d'émancipation.

• Le "Hub Léo" 11-14 ans

Le "Hub Léo" s'adresse aux jeunes de 11 à 14 ans, avec de **l'aide aux devoirs** tous les jours de la semaine et des **activités** le mercredi.

Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'animation conçoit un planning qui permet aux jeunes de découvrir des activités culturelles, sportives diversifiées. Des sorties à la journée sont proposées ponctuellement ainsi que des veillées le soir. Des séjours sont également organisés plusieurs fois dans l'année.

• Les 15-17 ans

Les 15-17 ans peuvent également bénéficier d'une **aide aux devoirs et d'accompagnement dans leurs différentes démarches**.

Le mercredi, les jeunes pratiquent diverses activités culturelles et sportives et travaillent sur des projets à leur initiative comme la préparation du séjour été. Un accueil peut être proposé le samedi pour des activités spécifiques ou des animations organisées par le CSE : marché de Noël, Saint-Hilaire, fête de la structure...

Pendant les vacances scolaires, des sorties à la journée sont proposées ainsi que des veillées. En complément, des séjours sont organisés plusieurs fois dans l'année.

• L'"Alpha Léo" 18-25 ans

Ce secteur a pour but **d'accompagner les jeunes dans leur parcours personnel et professionnel** sous forme d'entretien individuel ou d'atelier collectif. Il concerne les thématiques liées aux loisirs, aux projets professionnels, à l'accès aux droits, à la mobilité, au logement...

La Mission locale de l'arrondissement de Chartres intervient au CSE une fois par semaine en collaboration avec le référent du secteur 16/25 ans. Il s'agit d'accompagner les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de formation, les guider vers les bons interlocuteurs sur leurs droits, le logement, la santé et la mobilité.

Il existe également le **Bureau d'information jeunesse (BIJ)** à Chartres, accessible à tous les jeunes de l'agglomération.



Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

La Ville accueille pendant les vacances scolaires des jeunes stagiaires BAFA à l'ALSH L'Île aux loisirs - Olympe de Gouges dans le cadre de leur stage pratique. Durant ces 2 semaines, leurs connaissances et compétences en milieu professionnel sont évaluées. Après validation du stage pratique les jeunes poursuivent leur formation avec le stage de perfectionnement afin d'obtenir leur BAFA. En 2024, la Ville a accueilli 5 stagiaires et 2 depuis janvier 2025.



Les apprentis

La Ville s'engage à accueillir au sein des différents services de jeunes apprentis en qualification. Cette dynamique s'est concrétisée depuis juin 2023. En accueillant ces jeunes, la Ville participe concrètement à l'effort de qualification et d'insertion professionnelle. Actuellement, deux apprenties ont intégré respectivement le service des sports et le pôle petite enfance.

Le dispositif Pass'permis

Initiée en 2022, **cette bourse permet aux jeunes de 15 à 25 ans de passer leur permis de conduire au moyen d'une aide financière** allant de 400€ à 900€ versée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) sous condition de ressources, après étude du dossier en commission. En contrepartie, le jeune effectue une action "citoyenne" au sein des services de la collectivité. En 2024, 11 jeunes ont bénéficié du dispositif Pass'permis.

Témoignage d'une bénéficiaire du dispositif

À 19 ans, Rania Zouaoui est étudiante en deuxième année de BTS Économie Sociale et Familiale (ESF). Comme beaucoup de jeunes, elle était confrontée au coût élevé du permis de conduire, souvent indispensable pour l'insertion professionnelle et sociale. C'est en découvrant une publication sur les réseaux sociaux, relayée par l'auto-école où elle souhaitait s'inscrire, qu'elle entend parler pour la première fois du dispositif Pass Permis, mis en place par le CCAS de la Ville.

Séduite par cette opportunité, Rania entreprend les démarches dès avril 2024. Après avoir déposé sa candidature, elle passe 2 entretiens. La sélection étant particulièrement rigoureuse, **la nouvelle de son admission en juillet a été pour elle un vrai soulagement.**

En lien avec ses études, **Rania a pu effectuer sa mission au sein de l'épicerie solidaire** en octobre 2024. Cette expérience d'une semaine a été pour elle particulièrement enrichissante, tant sur le plan humain que professionnel. Elle y découvre les coulisses de l'approvisionnement et de la vente, et participe à un tout nouveau projet : le "panier recette", un concept consistant à proposer un panier composé d'aliments nécessaires à la réalisation d'un plat, accompagné de sa fiche recette. **Cette immersion sur le terrain confirme son choix de carrière :** être au service des autres, à leur écoute, est pour elle une véritable vocation. Elle ne regrette pas une seconde son engagement, d'autant plus que cette expérience a eu un impact concret sur la suite de son parcours.

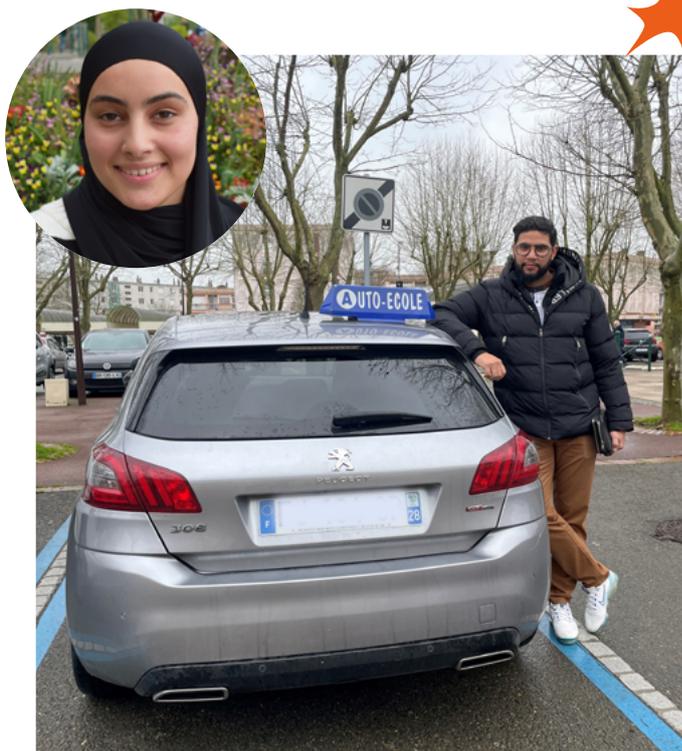
Candidatant à la 3^{ème} année du Diplôme d'État de Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF), une formation très sélective avec seulement 20 places disponibles, **Rania a pu valoriser sa mission au sein de l'épicerie solidaire.** Une plus-value qui lui a permis d'être acceptée dans la formation.



Wow

En parallèle, elle entame son apprentissage à la conduite. Aujourd'hui, son code est validé et toutes ses heures de conduite sont réalisées : il ne lui reste plus qu'à décrocher l'examen final.

Le Pass'permis représente ainsi bien plus qu'un simple coup de pouce financier : c'est un levier pour renforcer l'autonomie des jeunes, favoriser leur engagement citoyen et valoriser leurs compétences dans leur parcours d'avenir.



Prévention

Le pôle enfance-famille

L'adolescence est une phase importante dans le développement du jeune : arrivée de la puberté, relations avec les parents, premier téléphone... Cette période peut être sources de nombreuses questions pour les familles.

L'espace parentalité "**L'esprit de famille**" accueille les parents d'enfants âgés de 0 à 25 ans. Cette structure de la Ville s'adresse également aux parents d'adolescents qui en ressentent le besoin, pour échanger de manière confidentielle avec des professionnels afin de répondre à leurs questions. Ils peuvent également être orientés vers d'autres professionnels plus spécialisés. Des permanences partenariales y sont d'ailleurs organisées (en ce moment : France Victimes 28). Des activités parents-enfants sont proposées, facilitant ainsi les échanges, autour de thématiques variées.

Enfin, une documentation complète (plaquettes, magazines...) est disponible en accès libre.

Le Programme de réussite éducative

Le PRE s'engage activement auprès des jeunes de 12 à 16 ans pour **favoriser leur réussite scolaire**, leur intégration sociale et leur bien-être.

Des réunions de coordination sont organisées avec le collège, le service de prévention spécialisée de l'ADSEA28 et le référent Jeune du CSE pour faire le point sur les jeunes ayant des parcours de réussite.

À la fin de l'été un stage de pré-entrée en 6^{ème} est proposé aux futurs collégiens, afin de consolider leurs acquis, et les préparer à leur entrée au collège.

Le PRE assure également **la prise en charge éducative** des collégiens temporairement exclus (au moins 2 jours) en partenariat avec les éducateurs de prévention spécialisée de l'ADSEA28 et le CSE. L'objectif est de prévenir le décrochage scolaire et de maintenir un cadre structurant.

Enfin le PRE facilite le départ en séjour des collégiens en les orientant vers les structures qui proposent des "colos apprenantes".

À travers ces actions concrètes, **la Ville affirme son engagement pour une jeunesse accompagnée**, écoutée et encouragée dans son parcours de vie.



Prévention spécialisée

Mise en place par le Conseil départementale, **la prévention spécialisée est une action éducative spécifique** dans le champ de la protection de l'enfance. Elle est gérée par l'Association Départementale pour la Sauvegarde des Enfants et des Adultes d'Eure-et-Loir (ADSEA 28) qui est chargée d'intervenir sur notre territoire auprès d'un public mineur et de jeunes majeurs (de 11 à 25 ans), en marge ou en risque de marginalisation. **Mainvilliers est la seule ville de l'agglomération à avoir engagé ce partenariat.** Deux éducateurs de prévention spécialisée interviennent dans les espaces d'accueil plus ou moins formalisés occupés par jeunes (abords des écoles, du collège, la rue, les squares).



Réparation pénale

La Ville a signé un partenariat avec l'ADSEA 28 (Association Départementale pour la Sauvegarde des Enfants et des Adultes d'Eure-et-Loir) concernant les mesures de réparation pénale en direction des mineurs.

Les organismes et associations sont chargés de la mise en œuvre de mesures de réparation pénale et la Ville s'est engagée à accueillir au sein de ses services ces profils de jeunes. Le mineur s'engage à réaliser une activité ou une action au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité.

En juillet 2024, un jeune a été accueilli au sein des services techniques de la Ville.



Culture et sports

Micro-folie

Supervisé par le Ministère la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif Micro-Folie de Mainvilliers, installé au CSE depuis 2021, consiste à intégrer un **Musée Numérique** au plus proche des habitants. Cet authentique outil culturel accueille un public divers et varié de plus en plus important.



Stage audiovisuel

En partenariat avec l'agence CICLIC Centre-Val de Loire, la bibliothèque Jean de La Fontaine propose des **stages de découverte et de pratique, dans 3 domaines de l'audiovisuel** : le cinéma d'animation, les effets spéciaux et la peur au cinéma. Ces stages ont lieu depuis un an et s'inscrivent dans le cadre d'appels à projets de la politique de la ville, soutenus par l'Agence Nationale de la Cohésion et des Territoires. Cette activité se déroule sur 5 jours, en partenariat avec le dispositif national d'éducation "Passeur d'images", qui développe des projets d'action culturelle et audiovisuelle en direction des publics jeunes.

Depuis 2024, 24 jeunes âgés de 10 à 13 ans, ont pu découvrir les coulisses de fabrication du cinéma d'animation, avec pour objectif, à l'issue de ces 2 stages, la réalisation d'un court-métrage.

Projeté sur le grand écran à la Micro-Folie du CSE, cette première réalisation a été présentée à 70 classes.

Jeunes 2 M1v

L'association Jeunes 2 M1v a été créée il y a trois ans, **pour lutter contre les rixes et les violences urbaines**. Depuis sa création, les bénévoles animent des ateliers créatifs, des activités sportives et différentes sorties pour les jeunes et les familles. L'association participe à des fêtes et des événements organisés également par la Ville, le centre socio-éducatif Léo Lagrange et le conseil solidaire. L'année est ponctuée d'évènements majeurs comme le séjour familial et la Nation Cup28, qui aura lieu cette année les 27, 28 et 29 juin au stade Bernard Maroquin.



YEAH



Établissements scolaires

La Mairie de Mainvilliers s'attache à renforcer ses liens avec les établissements scolaires accueillant des adolescents.

Depuis 2022, la Ville a engagé un travail commun entre les collégiens de la Classe à Horaires Aménagés Cinéma (CHAC) du collège Jean Macé et les enfants qui participent au dispositif Anim'accueil du mercredi. **Plusieurs rencontres sont organisées autour de projets en commun** comme la fabrication d'accessoires et décors de film, du "stop motion" ou la réalisation de silhouettes pour du théâtre d'ombre.

Les élèves de la CHAC animent un stand sur le thème du cinéma lors de la Fête des Familles organisée par la Ville au mois de décembre. Ce rendez-vous festif a réuni les élèves du programme pHARe du collège qui mènent des actions de sensibilisation et de prévention contre le harcèlement scolaire.

Des ponts ont également été créés avec l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) François Truffaut de Mainvilliers. Divers projets comme la réalisation d'un totem directionnel pour le pôle enfance-famille de la Ville ou un abri à vélos pour l'école Coubertin illustrent ce partenariat.

FÊTE DE LA SAINT-HILAIRE 2025

THÈME : MAINV' EN MOUV'

Vendredi 13 juin

De 17h à 20h :

La Ville de Mainvilliers organise la seconde édition de la "Faites" de la mobilité, place du Marché. Cette manifestation s'inscrit dans une politique globale entreprise par la Ville en faveur du développement des mobilités douces.

De 18h30 à 21h30 :

La réunion d'athlétisme aura lieu au stade Bernard Maroquin.

À partir de 20h :

La Ville organise la boucle de la Saint-Hilaire au départ de la place du Marché. Au programme, 2 distances : 2,5 km (départ à 20h) et 5 km (départ à 20h30). La course sera animée par Sportevents 28.

Ouverte à tous. Inscription à 1€ (reversé à l'Unicef) sur protiming.fr jusqu'au 12 juin (pas d'inscription sur place).



Samedi 14 juin

À partir de 16h :

Le "Spectacle KIBI", un conte chorégraphique participatif avec la compagnie *Lèves un peu les bras*, se déroulera à côté de la scène du podium.

De 16h à 18h30 :

L'association ASCC 28 organise une démonstration ainsi qu'une initiation à la capoeira à l'entrée de la piscine.

De 17h15 à 18h30 :

Le spectacle "Abracadabrant" avec le magicien Charly Magie sur la scène du podium.

De 19h à 19h30 :

Sur la scène du podium, les enfants du centre de loisirs Olympe de Gougues vont vous présenter plusieurs numéros de leur spectacle K-Barré qu'ils joueront pour leurs parents en fin d'année.

De 20h à 21h30 :

Pour clôturer la journée, venez écouter la fanfare FZS au village associatif !

©Lèves un peu les bras



©Hochard FFAP Nancy

Dimanche 15 juin

De 14h à 18h :

L'association Ludo'Perche propose une multitude de jeux en bois sur l'**esplanade des jeux d'eau**.

À partir de 14h15 :

Rendez-vous à l'**entrée de la piscine** pour découvrir un spectacle de majorettes avec les **Majo-twirl Mainvillois**.

À partir de 14h30 :

L'association Euréliades a souhaité mettre le "violoncelle baroque" à l'honneur pour un concert à l'**Église Saint-Hilaire**.

À partir de 15h15 :

Laissez-vous emporter par les chants de la chorale de **Mainvilliers Culture Loisirs** sur la **scène du podium**.

À partir de 16h :

"Entrelacées", le spectacle acrobatique de la compagnie **Les Manitas** se produira à **côté du théâtre de verdure**.

À partir de 16h30 :

Le spectacle d'art de rue et de musique classique "Accords Suspendus" de la compagnie Em.porté et l'harmonie de Mainvilliers se tiendra à **côté de la scène du podium**.

À partir de 17h15 :

Venez découvrir et écouter "Nawelle et Elidjah", un duo guitare et chant **au village associatif**

À partir de 18h :

"Accroches-toi si tu peux", le spectacle de mouvements jonglés de la compagnie **Les invendus** aura lieu **au théâtre de verdure**.



@Les Emportés



©Les invendus



©Jomag

Fête Nationale



Lundi 14 juillet

À partir de 17h15 :

Rendez-vous dans la **cour de l'école Émile Zola** pour le spectacle familial "**Fable acrobatique**" avec le cirque Oxymore.

À 17h45 :

Fanfare du collectif "Musique à tout va".

À 18h15 :

Allocution de Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale suivie de l'hymne national.

À partir de 18H30 :

Reprise de la fanfare, accompagnée d'**un apéritif républicain** offert par la municipalité dans une ambiance "guinguette".

Stage "Cinéma d'animation"

Projection du court-métrage le 20 juin à 18h

10 jeunes Mainvillois ont participé au stage audiovisuel du 8 au 15 avril sur le thème "La peur au cinéma". **La projection de leur court-métrage aura lieu à la bibliothèque Jean de La Fontaine le vendredi 20 juin à 18h.**

Ce stage s'inscrivait dans le cadre d'appel à projets de la politique de la ville et en partenariat avec l'agence Ciclic Centre-Val de Loire. En plus de l'invention d'un scénario, et du découpage des scènes, les participantes ont appris les bases de la technique d'animation : le stop motion,

image par image, pour donner vie à des personnages ou des objets. Le groupe s'était donné rendez-vous pendant 5 jours pour réaliser un court-métrage.

Le thème étant la peur au cinéma et ses effets spéciaux, les jeunes, guidés par les professionnels Nicolas Témieau et Manuel Samoqeira, ont concocté une histoire pleine de frissons : une mère et son fils sont en voiture. Soudain, ils sentent la présence d'un fantôme qui leur fait perdre le contrôle du véhicule. Pour connaître la suite, rendez-vous le 20 juin à 18h à la bibliothèque (l'entrée est libre et gratuite) ! Pendant l'année scolaire 2025-2026, le court-métrage sera projeté à la Micro-folie du CSE.



çiclic
CENTRE VAL DE LOIRE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct
agence nationale
de la cohésion
des territoires



Remise du Prix Souris

Un temps fort pour la lecture jeunesse !

Une douzaine de classes de la commune était réunie à la salle des fêtes pour la remise du Prix Souris, le 22 mai. 180 élèves du CP au CE2, ont voté pour leur livre préféré, parmi une sélection de cinq albums proposés par la bibliothèque. Pour cette 1^{ère} édition, le lauréat est "Rose, bleu, et toi !", de la canadienne Elise GRAVEL aux éditions Alice Jeunesse, qui interroge les stéréotypes de genre.

Des élèves ont mis en voix l'un des titres, certains ont créé des scénettes, et d'autres ont pris la parole pour exprimer leur ressenti sur

les différents albums. Marie POUMARAT, comédienne de la compagnie *Textes et rêves Caravane des poètes* a lu devant le jeune public les livres, accompagnée de Jean-Christophe THIRIET, percussionniste habitant à Mainvilliers.

Cette remise de prix littéraire s'est déroulée en présence de Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, Rita CANALE, Adjointe à la culture et Sandrine MONTBAILLY, adjointe aux finances.

Bravo à tous les enfants qui ont participé !



Boisville 2 sort de terre

Le départ des travaux a été lancé

Après la livraison de Boisville en 2022, la construction de Boisville 2 est amorcée ainsi que d'autres logements rue du Château d'Eau.

Le projet mené par Nexity, situé sur la future rue "Simone Veil", également connu sous le nom de Boisville 2, a débuté en ce début d'année 2025. **Il comprendra la construction de 107 logements collectifs**, dont 63 seront des logements sociaux. La reconstruction de logements sociaux sur la ville, à la place de la "Banane" et des Quatre Tours, a été partiellement intégrée à ce projet afin de répondre aux exigences de l'ANRU concernant la reconstitution de l'offre en logements sociaux. La livraison des logements est prévue pour 2026. Il y aura : 10 T1, 39 T2, 46 T3, 7 T4 et 5 T5.



Parallèlement, le projet développé par European Homes, situé au 24 rue du Château d'Eau, poursuit un objectif similaire. Les constructions arrivent à leur terme, avec la **création de 20 logements sociaux** (14 T3 et 6 T4) destinés à répondre aux besoins de relogement et à la reconstitution de l'offre de logements.

Politique de la Ville

Bus de l'entrepreneuriat

Rendez-vous le jeudi 19 juin dès 9h place du Marché

Dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, un Bus de l'Entrepreneuriat est déployé en Centre - Val de Loire (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher) porté par la BGE Terres de Loire et la banque publique d'investissement (BPI) France.

Les objectifs de ce bus sont de **promouvoir l'offre d'accompagnement des acteurs** de l'écosystème, de détecter et **orienter les entrepreneurs**, de les accompagner via les partenaires de la création et de les suivre dans leur trajectoire de création/reprise d'entreprise. Le bus sillonne le territoire et s'installera le **jeudi 19 juin de 9h à 12h lors du marché hebdomadaire de la ville**. Il rencontre les porteurs de projets et les entrepreneurs pour les conseiller et identifier leurs besoins afin de les orienter vers les structures adaptées. L'objectif final est de stimuler la création d'entreprises.



Informations

sitraka.andria@bge-terresdeloire.fr
ou sur : bus-tousentrepreneurs.fr

Anim'vacances, c'est parti !

Des animations gratuites du 2 au 25 juillet

Initié par l'équipe municipale en 2020 après la période de confinement, le dispositif **Anim'vacances propose des activités gratuites aux enfants, jeunes et aux familles** au mois de juillet. Cette action soutenue par l'État (Quartiers d'été) est reconduite chaque été avec la collaboration étroite des associations.

Du 2 au 25 juillet, du lundi au vendredi de 14h à 18h, des **activités gratuites sportives et culturelles** seront proposées à l'espace familial sports et loisirs de la Bilterie au stade Maroquin. Au programme : basket, football, rugby, capoeira, danse, structures gonflables, atelier lecture, jeux de société, poterie, et bien d'autres encore. Des ateliers seront également animés par l'espace parentalité "l'Esprit de famille" et le CSE Jules Verne. Retrouvez le programme complet sur ville-mainvilliers.fr !

Pour profiter pleinement d'Anim'vacances, il est nécessaire de s'inscrire, soit :

- en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site de la Ville, ville-mainvilliers.fr : l'imprimer et le retourner à la direction de la vie locale (129 avenue de la Résistance)

avant le 27 juin. Chaque élève recevra également un lien par le biais de l'école.

- en venant lors des permanences qui se dérouleront au sein du complexe sportif Bernard Maroquin : mercredi 25 juin de 10h à 12h ; mercredi 2 juillet de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ; vendredi 4 juillet de 8h à 12h.

Aucun enfant ne pourra participer sans bulletin d'inscription et autorisation parentale.

L'été est une période magique pour les enfants et les parents. Profitez-en et prolongez Anim'vacances en soirée, autour d'un pique-nique ou d'un barbecue sous les ombrières fraîchement installées au stade Maroquin.



Informations

Espace familial sports et loisirs de la Bilterie :
accès via l'avenue Maurice Maugé
(parking du boulodrome)

Classe découverte

Un séjour de 5 jours à Carolles

Les CM2 de l'école Pierre de Coubertin ont participé une classe découverte à Carolles du 31 mars au 4 avril, en partie subventionnée par la municipalité. Les élèves nous relatent leur séjour :

"Nous avons voyagé en bus et en train et nous sommes arrivés à la Villa Eole à 11h30. Nous avons défait nos valises et ensuite on a déjeuné. Le jour de l'arrivée, nous avons arpenté le sentier des douaniers et nous avons découvert l'aquarelle.

Le 2^{ème} jour, nous sommes allés sur les plages du débarquement (Omaha, Gold, Juno et Sword) et nous sommes rendu aux cimetières américain et allemand.

Le 3^{ème} jour, nous avons fabriqué chacun un cerf-volant et l'après-midi, nous avons fait du char à voile.

Le 4^{ème} jour, nous sommes allés au Mont Saint-Michel en traversant les sables mouvants. Le soir, nous avons organisé une boum !

Enfin le dernier jour, nous avons bouclé nos valises pour partir et nous sommes arrivés à l'école à 14h30, ravis de notre séjour en bord de mer."



Chèque sport culture

Tout un choix d'activités !

La Ville vous rappelle qu'il est toujours possible de bénéficier du chèque sport culture.

S'adressant aux 3-25 ans, cette **contribution financière** de la Ville permet aux enfants et aux jeunes de découvrir de nouvelles activités sportives et culturelles, pouvant atteindre un montant de 50€, **sans conditions de ressources**.

Le tissu associatif de Mainvilliers est riche et propose des activités pour tous : du badminton, au football en passant par le théâtre ou le dessin, la liste n'est pas exhaustive et permet aux jeunes de s'ouvrir vers de nouveaux horizons.

Parce que Mainvilliers est une ville jeune, une ville qui bouge, notre volonté de nous engager envers la jeunesse est toujours plus forte. Redonner de la couleur à la culture, impulser un élan vers une activité sportive grâce à la contribution de la commune, tels sont les objectifs que la municipalité souhaite poursuivre. Profitez pleinement de la dynamique de la Ville et rendez-vous à la direction générale de la vie locale pour bénéficier de tous ces avantages du 30 juin au 31 décembre 2025.

Forum des associations

Rendez-vous le 6 septembre

Pour la 2^{ème} année, la Ville de Mainvilliers organise le forum des associations mainvilloises le **samedi 6 septembre au parc des Vauroux**. Son accès est gratuit et ouvert au public de 10h à 18h.

Véritable vitrine ouverte sur le riche tissu associatif mainvillois, ce rendez-vous de la rentrée est l'occasion de découvrir la multitude d'activités présentes sur le territoire. Qu'il s'agisse de sport, culture, loisirs ou social et caritatif, tous les domaines seront présents le 6 septembre prochain au parc des Vauroux.

Impliquée, la Ville apporte son soutien aux **50 associations mainvilloises** à travers cet événement qu'elle organise et remercie les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour améliorer la vie des Mainvillois.



L'actualité du foyer restaurant

À vos agendas !

Truck SOLIHA : 18 juin

Mercredi 18 juin, de 8h30 à 14h, le truck SOLIHA vient à votre rencontre. Ce **véhicule 100 % adapté** permet de découvrir des trucs et astuces pour améliorer confort et sécurité dans son habitation. Aménagé comme un logement, le truck favorise les échanges et répond aux besoins d'adaptation des seniors. Stationnement du truck devant le foyer restaurant, public seniors, aidants et professionnels.

Rencontre-débat : 19 juin

Jeudi 19 juin de 14h à 16h, rencontre-débat sur le thème "**le rôle des grands-parents d'aujourd'hui**". Jeanne CLERVOY, conseillère conjugale et familiale de l'UDAF 28, animera ce temps d'échange. Une très belle occasion de partager son expérience mais aussi les doutes et les questions qui l'accompagnent. Entrée gratuite, sur inscription.

Barbecue : 20 juin

Le vendredi 20 juin, un barbecue avec animation musicale sera proposé. Tarif Mainvillois : 13,30€ ou 14,60€ et tarif non Mainvillois : 16,20€ ; sur inscription.

Le foyer restaurant ouvert cet été !

Le foyer restaurant restera ouvert tout l'été et proposera des repas mais aussi une programmation riche et diversifiée. N'hésitez pas à venir découvrir la structure !

Atelier remue-méninges : dès le 1^{er} septembre

La rentrée de l'atelier remue-méninges proposé au foyer restaurant se prépare... À partir du 1^{er} septembre, **l'atelier sera proposé les lundis de 10h30 à 12h** à un groupe de 12 participants. Comme cela est déjà le cas depuis plusieurs années, des jeux et exercices ludiques seront proposés au cours des séances afin de garder sa mémoire en forme. Possibilité de venir faire 1 ou 2 séances d'essai cet été. Atelier gratuit, sur inscription, nombre de places limité.



Renseignements et inscriptions

02 37 18 56 84

foyer-foucart@ville-mainvilliers.fr

Repas des seniors et des aînés

Inscrivez-vous du 15 au 26 septembre !



Vous êtes habitants de Mainvilliers et vous êtes nés en 1955 et avant ? Alors vous êtes conviés à l'un de ces 2 repas : samedi 11 ou dimanche 12 octobre. Votre épouse ou époux est également invité(e), quel que soit son âge. Si vous êtes une personne célibataire ou veuve, vous pouvez venir accompagnée d'un invité moyennant une participation financière de 35€.

Inscription au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart (3 rue du 14 Juillet) du lundi 15 au vendredi 26 septembre, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 15h. Les personnes n'ayant jamais participé au repas des seniors et des aînés devront se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au moment de l'inscription.

Renseignements auprès de Sonia DUVAL au 02 37 18 56 84.

Inscriptions registre canicule

Pensez à votre sécurité !

Ce registre est destiné aux personnes susceptibles d'être en difficultés ou fragilisées par une vague de forte chaleur ou de grand froid. Il permet une intervention ciblée et rapide des services sociaux et sanitaires lorsque l'alerte est déclenchée par le Préfet.

Cette inscription est une démarche libre et volontaire, le registre nominatif **confidentiel** est gardé au CCAS. L'inscription concerne les personnes :

- âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- handicapées et/ou isolées

Pour vous inscrire, merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le déposer au CCAS (125 avenue de la Résistance). En cas d'impossibilité de déplacement, inscrivez-vous par téléphone au 02 37 18 30 61 ou au 02 37 18 32 26.

À signaler que cette inscription est facultative et qu'une modification ou radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de l'intéressé(e).



✂.....

PLAN CANICULE

Demande d'inscription sur le REGISTRE NOMINATIF

MONSIEUR :	MADAME :
Nom :	Nom :
Prénoms :	Prénoms :
Date de naissance :	Date de naissance :
N° de téléphone portable :	N° de téléphone portable :
Situation familiale : Marié(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> en couple <input type="checkbox"/>	
Adresse complète :	
N° de téléphone fixe :	
Autres informations	
<u>Personne à prévenir en cas de nécessité :</u>	
NOM / Prénom :	N° de téléphone :
NOM / Prénom :	N° de téléphone :
Bénéficiez-vous des services d'une aide à domicile ?	
Si oui, merci d'indiquer ci-dessus le nom et le téléphone de ce service	
Bénéficiez-vous du portage de repas à domicile et si oui par qui ?	
Bénéficiez-vous d'un service de téléalarme ?.....	
Avez-vous de la famille ou des amis qui viennent souvent vous rendre visite et/ou prendre de vos nouvelles par téléphone ?	
Oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Ensemble, jardinons !

Bientôt un nouveau jardin au quartier Bretagne

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du quartier Bretagne, le bailleur social Habitat Eurélien va financer et aménager un jardin de plus de 500m². **Ce jardin sera à destination des habitants du quartier mais aussi à l'ensemble des partenaires du territoire** (Ville, Centre Social, Prévention spécialisée, écoles, foyer de personnes âgées...) qui pourront l'utiliser pour leurs activités. L'objectif, par-delà l'activité de jardinage, sera de créer du lien social.

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre Habitat Eurélien et Reconstruire Ensemble, ce sera "Le 11", espace de vie sociale, qui est missionné pour coordonner l'animation de ce jardin. Ce projet prendra forme au second semestre 2025 mais d'ores et déjà des réunions de travail ont lieu pour réfléchir ensemble à ce nouveau lieu de vie.



Inscription au CSE

Ateliers temps libre de la saison 2025 / 2026

Tout au long de l'année, le centre socio-éducatif (CSE) Jules Verne propose une large gamme d'activités culturelles accessibles à tous les publics. Une inscription est valable de septembre 2025 à août 2026 hors vacances scolaires.

Pour les enfants : danse moderne, découverte du clavier, éveil corporel, éveil musical, guitare, piano, synthé, zumba kids. Pour les adultes : accordéon, danse africaine, danse folk, guitare, gym douce, gym tonic, piano, pilates, qi gong, renfo-stretch, sophrologie, yoga du rire, zumba.

Programme complet et tarifs disponibles à l'accueil du CSE Jules Verne. **Inscription du lundi 16 juin (à partir de 13h30) jusqu'au vendredi 20 juin. Puis à partir du lundi 1^{er} septembre.**

Nouveauté de la rentrée : cours de yoga du rire le mercredi de 19h à 20h. Séance de découverte gratuite mercredi 18 juin à 19h.

Plus d'informations

CSE Jules Verne - 137 av. de la Résistance
02 37 23 21 14
cse.accueil@leolagrange.org

Fest'IAE pour l'emploi

Retour sur la 2^{ème} édition

Cette année, la 2^{ème} édition du Fest'IAE a eu lieu le 24 mai place du Marché. Le **collectif de 14 structures engagées** a transformé l'essai de 2024, pour offrir une journée pleine de découvertes, de rencontres et de sourires. Ce festival, ouvert à tous, a permis aux visiteurs de découvrir les structures d'insertion par l'activité économique lors d'un moment convivial et festif.

Lors de cette journée, il était proposé :

- une île aux découvertes : des stands vivants avec des démonstrations métiers, des ventes de produits locaux issus des chantiers d'insertion, des ateliers...
- une île aux spectacles avec une programmation rythmée pour découvrir des scénettes de théâtre, de la musique, un défilé de mode engagé, un atelier DJ...
- des paillotes gourmandes pour vous restaurer composées de food trucks et de structures engagées



Focus sur

Jean-Paul RAFAT,
Adjoint au Maire, chargé
du Développement Durable
et Budget participatif,
Conseiller communautaire

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

"Descendant d'une vieille famille drouaise, les hasards des affectations de l'Education Nationale nous ont amenés, mon épouse Catherine et moi, à vivre à Châteauneuf puisque nous avons enseigné près de 40 ans dans le Thymerais. Arrivés à l'heure de la retraite, nous avons voulu nous rapprocher de la ville préfecture et nous avons choisi de nous installer à Mainvilliers.

En plus de mon métier d'instituteur et de directeur d'école, j'ai exercé presque 15 ans celui de secrétaire de mairie. Et c'est tout naturellement que je me suis engagé comme élu local d'abord à Châteauneuf-en-Thymerais puis maintenant à Mainvilliers.

Enfin, depuis mon enfance j'ai pratiqué le football, le handball et j'œuvre toujours bénévolement pour mon club. Je me suis impliqué au niveau départemental, régional et même national pour le sport scolaire du 1^{er} degré, l'USEP."



J'aime beaucoup aussi travailler avec les jeunes élus du conseil municipal des enfants, ce qui me ramène à ma fonction principale d'instituteur."

Comment abordez-vous cette fin de mandat ?

"Bien évidemment, poursuivre... Continuer de travailler sur les 4 axes de l'Agenda 21 communal du développement durable, de faire fonctionner le budget participatif... Car l'amélioration du cadre de vie des Mainvillois est un objectif important de notre programme. J'en veux pour preuve la mise en place cette année d'une commission mixte composée d'élus, de représentants d'associations et de citoyens associés qui va œuvrer sur la gestion d'un schéma directeur cyclable et de la circulation douce. C'est un projet transversal qui implique le renouvellement urbain, la voirie, le développement durable, l'éducation, la sécurité et évidemment les finances tant sur le plan communal qu'intercommunal."

Installé depuis le 28 janvier 2022, le conseil municipal de Mainvilliers est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique un entretien avec vos représentants élus.

MON MÉTIER ET MES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS ONT BEAUCOUP INFLUENCÉ MON PARCOURS PERSONNEL

Quelles sont vos priorités ?

"Mon métier et mes engagements associatifs ont beaucoup influencé mon parcours personnel : analyser, réfléchir et agir en concertation avec mes collègues enseignants ou élus et le public (parents, enfants, concitoyens) pour mettre en œuvre des actions qui forment le citoyen de demain et qui améliorent l'ambiance et les conditions de vie de tous. C'est pourquoi, je suis ravi de travailler avec les élus du conseil municipal et de l'agglomération mais aussi avec les citoyens associés et les représentants des associations pour concevoir et mettre en œuvre des projets concrets.

J'aime animer ces groupes de travail, de réflexion, de conception pour le développement durable et le budget participatif. Dans ce dispositif unique dans l'agglomération chartraine, on y incite chaque année les Mainvillois, adultes et mineurs, à proposer directement des investissements pour améliorer notre cadre de vie.

Le verger des amis

Réalisation avec les enfants

Le 9 avril, dans le cadre du projet de poulailler mobile partagé, des bénévoles de l'association Le Verger des Amis se sont rendus à l'ALSH. L'objectif était de réaliser avec un groupe d'enfants et leur animatrice, **la décoration extérieure du poulailler**. Les bénévoles avaient préparé sur du carton les différents pochoirs nécessaires, puis chaque enfant a découpé sa forme (poule, œuf, main, logo). Une fois la forme découpée, les enfants ont appliqué les couleurs à la bombe, avec des protections adaptées. Le groupe s'est rendu au verger le 4 juin pour admirer le résultat de leur travail.



La Caravane de Tépatouseul

Un programme bien rempli

Pour commencer l'année, les seniors de La Caravane de Tépatouseul se sont retrouvés le 9 janvier dernier pour la galette des rois. En mai, une sortie à la Ferme de la Michaudière (Orne) est organisée avec l'association des Aînés de Barjouville. Certains adhérents se retrouvent les mardis après-midis pour des jeux de société, et les vendredis après-midis pour divers ateliers dans le but de préparer un stand à la Saint-Hilaire.

L'indispensable barbecue aura lieu en août pour savourer l'été. Le séjour vacances se déroulera du 30 août au 6 septembre à S^{te}-Sauves d'Auvergne (Puy de Dôme). Il réunira 26 adhérents pour y vivre des moments conviviaux. Et pour clôturer, le traditionnel repas de fin d'année en décembre.

4, rue Rosa Bonheur
02 37 28 35 66
lacaravanedetepatouseul@gmail.com

Dojo beauceron

Rejoignez nos 240 licenciés !

Venez découvrir le judo dans le plus important club d'Eure-et-Loir, le Dojo beauceron. Enfants, adolescents ou adultes, le club propose différents cours pour toutes les catégories d'âge. **Le Dojo beauceron c'est 3 dojos répartis sur 3 communes** d'Eure-et-Loir : Chartres (La Madeleine), Mainvilliers (Les Vauroux) et Fontaine-la-Guyon. Un cours de taïso

(préparation physique générale) est également ouvert à Mainvilliers.

C'est aussi 5 enseignants diplômés d'État qui œuvrent à la transmission d'un art martial reconnu pour ses valeurs de partage, de respect et d'entraide. Un créneau jujitsu sera proposé dès la rentrée 2025 pour permettre aux licenciés de compléter

Cercle Nautique des Vauroux

Pour les jeunes intéressés à rejoindre notre club de natation, le cercle nautique des Vauroux, des tests de niveau auront lieu le 14 juin entre 14 h et 15 h, et le 30 août entre 14 h et 18 h. Un stage sera également proposé du 25 au 29 août pour les jeunes (collèges / lycées).

Renseignements au secrétariat du club le mercredi de 15 h à 16 h ou sur rendez-vous.



Contact

06 47 49 11 17
cnvauroux@orange.fr

leur technique de judo mais également de faire découvrir le self-défense à un autre public (femmes et adolescentes). Des stages pendant les vacances scolaires pour affiner les techniques et améliorer la cohésion de groupe.

Plus d'infos sur :
dojo-beauceron.ffjudo.com

APE Hugo-Zola

Célèbrons la fête de la musique !



Rendez-vous le **samedi 21 juin de 14h30 à 17h30**, dans la cour maternelle Victor Hugo, pour sa traditionnelle kermesse de fin d'année. De nombreuses activités seront proposées sur le thème de la musique : chaises musicales (ou cerceaux musicaux), "rythme et danse". Avec une décoration 100% musique pour vous accueillir !

L'entrée se fera par la ruelle derrière le service éducation de la mairie. Venez nombreux pour fêter avec nous la musique. Notre kermesse est ouverte à tous et l'entrée est gratuite.

Retrouvez-nous sur nos pages Facebook et Instagram !

Contact

apehugozola@gmail.com
apehugozola.assodesparents.fr

Association des Jumelages

Cours d'allemand

L'Association des Jumelages de Mainvilliers propose tous les ans des cours d'allemand. **25 cours de 1h sont dispensés de début octobre à fin mai**, dans la salle Ruy Blas - Victor Hugo (avenue Victor Hugo).

Des cours de niveau "intermédiaire" le mardi à 17h15, et de niveau "avancé" le mardi à 18h30.

Coût annuel : 140€ (le prix sera ajusté en fonction du nombre d'élèves) + cotisation annuelle familiale de 18€.

Possibilité d'assister à 2 cours avant inscription définitive afin de déterminer votre niveau.

Contact

06 83 07 20 76

AGIR abcd

Rejoignez l'association ! À AGIR abcd 28, être bénévole c'est s'impliquer pour un monde qui met l'humain au cœur de notre société.

C'est AGIR dans les domaines de l'éducation et du social : soutien scolaire, parrainage de jeunes dans leurs études, français et langue étrangère, aide à l'insertion professionnelle et au code de la route, rencontres interculturelles, citoyenneté, prévention senior...

L'Association Générale des Intervenants Retraités est ouverte aux personnes de tout âge, elle est reconnue d'utilité publique. Elle vous offre l'opportunité d'investir votre expérience humaine et professionnelle, en fonction de votre disponibilité, au sein d'un groupe convivial qui assure votre formation et vous accompagne sur le terrain.

Contact & infos

agirabcd28@gmail.com
agirabcd28.blogspot.com

APE Coubertin

Mobilisée pour les enfants !

Dynamique et engagée, l'APE de Coubertin œuvre pour soutenir les projets scolaires et créer des moments de convivialité. Grâce à l'implication de parents, des manifestations festives sont organisées et rencontrent à chaque fois un bel enthousiasme.

Dernier succès en date : la fête du printemps, qui a rassemblé petits et grands pour une chasse au trésor.

Lors de la fête de la Saint-Hilaire, l'association sera présente avec un stand de pop-corn, barbe à papa et ballons à l'hélium.

Et bien sûr, le grand rendez-vous de l'année : **la kermesse de l'école, le vendredi 20 juin**. Jeux, animations, gourmandises, sourires et bonne humeur seront au rendez-vous pour clôturer l'année en beauté !



Rejoignez l'association !
apepierrdecoubertin28@gmail.com

Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex
02 37 18 56 80
Site : ville-mainvilliers.fr
Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30
(jusqu'à 17h le vendredi)
- Direction des Services Techniques :
02 37 18 56 43

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30
(jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)
- Secrétariat : 02 37 18 37 20
- Culture : 02 37 18 37 25

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance
Ouvert mardi 15h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi
10h-12h et 15h-18h, vendredi 15h-18h,
samedi 10h-12h et 14h-17h
02 37 21 84 57

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance
- Service éducation : 02 37 18 56 46
- Secrétariat : 02 37 18 37 21

Pôle enfance-famille

133 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30
- Accueil : 02 37 18 54 47
- Relais Petite Enfance :
06 16 33 57 07 ou 02 37 18 56 42
- Protection Maternelle et Infantile :
02 37 21 85 21

Police municipale

127 avenue de la Résistance
Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi
Horaires d'ouverture en période scolaire : le lundi
et le vendredi 13h45-17h, le mercredi 8h-12h
Hors période scolaire : le lundi et le vendredi 13h30-
17h30, le mercredi 8h30-12h
02 37 18 55 70

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h
le mercredi et le vendredi)
02 37 18 56 84

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30
(ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)
- Secrétariat : 02 37 18 32 26
- Programme de réussite éducative : 02 37 18 30 58

Retrouvez le trombinoscope de tous les membres du conseil municipal sur ville-mainvilliers.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police-secours : 17
Sapeurs-pompiers : 18
Numéro d'urgence pour les
personnes sourdes ou
malentendantes : 114
Violences faites aux femmes : 3919
Allo Enfance Maltraitée : 119
Centre anti-poison : 02 41 48 21 21

Synelva

- Dépannage électricité :
02 37 91 80 20
- Dépannage gaz :
02 37 91 80 23

CMeau (dépannage eau) :
02 34 43 90 22

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles
28000 Chartres 02 37 23 40 00
- Pour les déchets, joindre
Chartres métropole au numéro vert
0800 22 20 36.

Conseil départemental d'Eure-et-Loir

02 37 20 10 10

Préfecture

02 37 27 72 00

Point d'accès au Droit
5 rue du Docteur-Gibert à Chartres
02 36 67 30 40

Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance
02 37 23 21 14

Piscine Les Vauroux, espaces Aquatique et Forme

1 rue Salvador Allende
02 35 12 88 10
piscine.lesvauroux@vert-marine.com

La Poste

135 avenue de la Résistance
02 37 84 13 70

Horaires de tonte

En semaine : 8h30-12h et 14h30-19h30
Samedis : 9h-12h et 15h-19h
Dimanches et jours fériés : 10h-12h

Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Fin de mandat, mais quel mandat !

Qu'il nous a paru court ce mandat : épidémie, confinements, élections annulées, inflation, coût des matières premières, fin de la taxe d'habitation et sa compensation non réévaluée, baisses des dotations, contexte international, et pourtant ! Et pourtant nous avons maintenu le cap ! **Nous avons tenu nos engagements électoraux :**

- **Petite enfance :** ouverture du nouveau pôle, augmentation des places d'accueil.
- **Enfance :** changement des rythmes scolaires, aide aux devoirs, anim'accueil, ouverture de l'accueil de loisirs, création de l'accueil périscolaire Coubertin.
- **Jeunesse :** chèque loisirs culture sport, aide au permis, développement des jobs coup de pouce.
- **Familles :** ouverture de l'espace parentalité, aménagement de la billetterie.
- **Seniors :** développement des offres d'information, de prévention et d'animation, création des services petits dépannages et transports.
- **Culture :** maintien de l'offre, création du festival jeune public.
- **Citoyenneté :** développement des structures de démocratie directe : création du budget participatif, développement durable, agenda 21, commission mixte schéma directeur cyclable.

• **Santé :** création de deux maisons médicales, accompagnement à l'installation.

• **Sport :** maintien des subventions et accueil de nouvelles associations, création de l'école des sports, rénovation des bâtiments, soutien au CSM pour son passage en N3.

• **Services à la population :** création France Services.

• **Voirie :** rénovation de l'avenue Gambetta, quartier Henri Dunant, reprise de divers trottoirs et aménagements, passage à 30 km.

• **Urbanisme :** révision du Plan Local d'Urbanisme, déconstruction barre Résistance.

• **Politique de la Ville :** maintien du conseil citoyen, soutien des associations partenaires, Anim'vacances.

Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive, de nombreux projets sont en cours dont le nouveau groupe scolaire qui verra le jour en 2026. Vous pourrez suivre ces avancées dans le mag sans que nous puissions en faire état dans la tribune, la loi électorale nous impose le devoir de réserve. Nous reprendrons la plume en 2026 si vous nous renouvez votre confiance. En attendant, **nous vous souhaitons un très bel été !**

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Ensemble Passons à l'Action

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois

Budget 2025 :

Ce n'était pas un Poisson d'avril ! Mais lors de la séance de Conseil Municipal du 1^{er} Avril, c'est sans surprise que **vos élus de la liste "Ensemble Passons à l'Action"** ont voté **contre le budget 2025 !**

Nous regrettons et nous nous opposons à :

- une augmentation des impôts
- un manque d'ambition certain
- une aversion à l'emprunt qui serait pourtant bienvenue.

La taxe foncière augmente mécaniquement avec l'évolution croissante des bases ! Mais comment font les communes qui réussissent à baisser cet impôt et pour lesquelles les changements pour leur population sont visibles ? Pourquoi ne pas voir l'emprunt comme un investissement quand celui-ci est utilisé à cette fin, un levier créateur de richesse et de bien-vivre pour les habitants ? Les taxes augmentent, les choses changent peu !

Opposition Municipale :

Cette opposition à ce budget nous est reprochée. Cependant **vos élus de la liste "Ensemble Passons à l'Action"** tiennent à redire qu'ils sont loin d'une opposition systématique ! En effet, nous votons **POUR** la grande majorité des délibérations qui sont dans **l'intérêt des Mainvillois.**

Parc de la Piscine des Vauroux :

Vos élus de la liste "Ensemble Passons à l'Action" se félicitent du travail de collaboration entre les communes de Lucé, Mainvilliers et la communauté d'Agglomération de Chartres Métropole **au profit des Mainvillois.**

C'est une joie pour les jeunes mainvillois d'avoir un nouveau skate parc, ainsi que des jeux d'extérieur rénovés et renouvelés dans cet **écrin qu'est le parc des Vauroux.**

Lors de l'inauguration, il a été rappelé que la piscine bénéficierait prochainement de deux nouveaux bassins de 25 mètres, nous nous réjouissons et avons hâte de cette future réalisation !

Vos élus de la liste "Ensemble Passons à l'Action" vous souhaitent **Un Bel été à tous !**

Repos bien mérité pour certains,
Vacances plus ou moins actives pour d'autres,
Nous vous souhaitons une agréable période estivale,
sans incivilités, remplie de convivialité,
et de petits bonheurs au quotidien,
avec une météo plaisante, ensoleillée et tempérée !

Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE,
Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT,
Pascale COUTURIER, Catherine JURE

FÊTE DE LA SAINT-HILAIRE

2025

THÈME : MAINV' EN MOUV'

Au parc des Vauroux



DU 13 AU 15 JUIN

ACCÈS LIBRE, POUR TOUTE LA FAMILLE
Programmation complète sur ville-mainvilliers.fr


Mainvilliers